



ARRETE N° 0378 MBPE/DGPE DU 17 JUIN 2022 PORTANT LISTE DES
ENTREPRISES PUBLIQUES

LE MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Acte Uniforme de l'OHADA révisé du 30 janvier 2014 relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique ;
- Vu la Directive n°01/2002/CM/UEMOA du 1^{er} juillet 2002 relative à la transparence des relations financières d'une part entre les états membres et les entreprises publiques et d'autre part entre les états membres et les organisations internationales ou étrangères ;
- Vu la loi organique n°2018-979 du 27 décembre 2018 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des Comptes ;
- Vu la loi n°2020-626 du 14 août 2020 portant définition et organisation des sociétés d'Etat ;
- Vu la loi n°2020-886 du 21 octobre 2020 relative aux sociétés à participation financière publique ;
- Vu le décret n°2021-28 du 20 janvier 2021 déterminant les règles d'administration, de gestion, de contrôle, de dissolution et de liquidation des sociétés d'Etat ;
- Vu le décret n°2021-29 du 20 janvier 2021 définissant les règles de représentation de la participation financière publique, de gouvernance et de contrôle des sociétés à participation financière publique ;
- Vu le décret n°2022-269 du 19 avril 2022 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-270 du 20 avril 2022 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-301 du 4 mai 2022 portant attributions des Membres du Gouvernement.

ARRETE :



- Article 1^{er} :** Le présent arrêté détermine la liste des sociétés d'Etat, des sociétés à participation financière publique majoritaire et des sociétés à participation financière publique minoritaire contrôlées par l'Etat, constituant le périmètre des entreprises publiques.
- Article 2 :** La liste des entreprises publiques est annexée au présent arrêté et fait l'objet d'une actualisation en tant que de besoin.
- Article 3 :** Le Directeur Général du Portefeuille de l'Etat est chargé de l'Exécution du Présent arrêté, qui sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Abidjan, le 17 JUIN 2022

**Le Ministre du Budget
et du Portefeuille de l'Etat**



Moussa SANOGO

Ampliations :

- Présidence de la République..... 1
- Cabinet du Premier Ministre..... 1
- Secrétariat Général du Gouvernement..... 1
- Tous Ministères..... 32
- J.O.R.C.I. 1

ANNEXE : LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES (50)

SOCIÉTÉS D'ÉTAT (26)			
N°	DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ	SIGLES	NIVEAU DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE
1	Agence de Gestion des Routes	AGERROUTE	ETAT 100%
2	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radio électriques	AGIF	ETAT 100%
3	Agence Nationale de l'Habitat	ANAH	ETAT 100%
4	Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC	ANSUT	ETAT 100%
5	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement	BNETD	ETAT 100%
6	Energies de Côte d'Ivoire	CI-ENERGIES	ETAT 100%
7	Banque Populaire de Côte D'Ivoire	BPCI	ETAT 100%
8	Fonds d'Entretien Routier	FER	ETAT 100%
9	Société Ivoirienne de Télédiffusion	SIDT	ETAT 100%
10	Institut Nationale de la Statistique	INS	ETAT 100%
11	Société Ivoirienne de Technologie Tropicale	I2T	ETAT 100%
12	Office National de l'Assainissement et du Drainage	ONAD	ETAT 100%
13	Office National de l'Eau Potable	ONEP	ETAT 100%
14	Port Autonome d'Abidjan	PAA	ETAT 100%
15	Port Autonome de San-Pedro	PASP	ETAT 100%



SOCIÉTÉS D'ÉTAT (26)

N°	DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ	SIGLES	NIVEAU DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE
16	Poste de Côte d'Ivoire	PCI	ETAT 100%
17	Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire	PETROCI	ETAT 100%
18	Radiodiffusion Télévision Ivoirienne	RTI	ETAT 100%
19	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire	SIPF	ETAT 100%
20	Société Nationale de Développement Informatique	SNDI	ETAT 100%
21	Société Nouvelle de Presse et d'édition de Côte d'Ivoire	SNPECI	ETAT 100%
22	Société de Développement des Forêts	SODEFOR	ETAT 100%
23	Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire	SODEMI	ETAT 100%
24	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique	SODEXAM	ETAT 100%
25	Société de Gestion et de Développement des Infrastructures industrielles	SOGEDI	ETAT 100%
26	Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat	SONAPIE	ETAT 100%



SOCIÉTÉ A PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE MAJORITAIRE (19)

N°	DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ	SIGLES	LA NIVEAU DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE
1	Air Côte d'Ivoire	ACI	ETAT 57 %
2	Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire	ADCI	ETAT 40 % CCC-Cl ¹ 20%
3	Agence de Gestion Foncière	AGEF	ETAT 35,9% ANAH 18,05% CGRAE 7,02 ² %
4	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	ANADER	ETAT 35% CONSEIL CAFÉ-CACAO 16% CNRA 8%
5	Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire	BHCI	ETAT 86,76% BNI 5,49 % ANAH 0,61%
6	Banque Nationale d'Investissement	BNI	ETAT 80,84 % CNPS 19,16%
7	Centre National de Recherche Agronomique	CNRA	ETAT 40% ANADER 8% CONSEIL CAFÉ-CACAO 8%
8	Compagnie Minière du Littoral	CML	SODEMI 51% ETAT 10%
9	Côte d'Ivoire Engineering	CI-ENGINEERING	ETAT 93,60 %
10	EDIPRESSE SARL	EDIPRESSE	SNPECI 65% Emblème de Côte d'Ivoire LE MINISTRE Ministère du Budget et du Portefeuille de

¹ Chambre de Commerce et d'industrie
² Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat



SOCIÉTÉ A PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE MAJORITAIRE (19)

N°	DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ	SIGLES	LA NIVEAU DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE
11	Guichet Unique du Commerce Extérieur	GUCE-CI	ETAT 70%
12	Institut Ivoirien de l'Entreprise	INIE	ETAT 62,5%
13	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics	LBTP	ETAT 95,20 %
14	Loterie Nationale de Côte d'Ivoire	LONACI	ETAT 80% CNPS 15%
15	Société de Gestion du Grand Marché de Treichville	SGMT	ANAH 90% MAIRIE DE TREICHEVILLE 10%
16	Société des Transports Abidjanais	SOTRA	ETAT 60,10% DISTRICT D'ABIDJAN 0,07%
17	Société Nationale Ivoirienne de Travaux	SONITRA	ETAT 55%
18	Versus Bank	VERSUS Bank	ETAT 52,89% CGRAE 47,11%
19	Marché de Gros de Bouaké	MGB	CCC-CI 51% COMMUNE DE BOUAKE 20% ETAT 10%



SOCIÉTÉ A PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE MINORITAIRE CONTRÔLÉES PAR L'ETAT (05)

N°	DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ	SIGLES	DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE	NIVEAU LA PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE
1	Société Ivoirienne de Raffinage	SIR	PETROCI 45,74% ETAT 1,54 %	ETAT 8,30%
2	Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie	VITIB	ANSUT 6,90 % CECP 4,14% SOTRA 4,14% PETROCI 4,14%	ETAT 15% PAA 5%
3	Office Ivoirien des Chargeurs	OIC	GESTOCI	PETROCI 12,5%
4	Société de Gestion des Stocks Pétroliers	SIVAC	ETAT 31%	
5	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie			

